

Exécution comptable des marchés publics

Durée : 12 heures

A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Public

- Agent du service comptable

Prérequis

- Les bases de la comptabilité publique

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Maîtriser les notions et les outils de base
- Connaître les règles applicables aux recettes et dépenses publiques
- Connaître les aspects financiers des marchés
- Assurer l'exécution et le suivi financier des marchés

CONTENU (PROGRESSION PEDAGOGIQUE)

- Les notions et outils de base (Définition des marchés publics, Les principes de la commande publique,...)
- Les règles applicables aux recettes et dépenses publiques (Principe de séparation ordonnateur /comptable, La comptabilité d'engagement,...)
- Les aspects financiers des marchés et l'exécution (Le contenu et le caractère des prix, La rémunération de l'entreprise et du sous-traitant, ...)
- Le suivi financier des marchés (Les actes significatifs de début de marché, Vie du marché,...)

ORGANISATION

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quizz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de d'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Formulaire d'évaluation de la formation.

